

GÈTES ET GRECS DANS L'HISTOIRE DE LA SCYTHIE MINEURE À L'ÉPOQUE DE BYREBISTAS

D. M. PIPPIDI

Sur les conditions dans lesquelles, au cours des VII^e et VI^e siècles av. notre ère, ont été établies sur l'actuel littoral roumain de la mer Noire les trois principales colonies grecques qui allaient s'y maintenir jusqu'à la fin de l'antiquité, nous sommes presque entièrement dépourvus d'informations. A défaut d'indications explicites qui puissent nous renseigner si l'établissement des Milésiens d'abord, des Mégariens ensuite, sur la côte qui plus tard allait porter le nom de « scythique », s'est fait à l'amiable ou de manière brutale, comme — vers la même période — d'autres Grecs se vantent de l'avoir fait dans la Péninsule Taurique ou la Propontide, nous ne savons pratiquement rien, au point que pour comprendre ce processus important et en fournir une explication plausible, nous devons nous contenter d'hypothèses fondées sur des données aussi générales que l'identité des indigènes à proximité desquels sont venus s'installer les premiers groupes d'Hellènes, leur degré de développement économique et culturel, enfin la nature des lieux que les immigrants souhaitaient s'approprier.

Sur tous ces points, il m'est déjà arrivé de m'expliquer à plus d'une reprise, en tenant compte des maigres renseignements fournis par les textes — d'Hécatée à Pseudo-Scymnos —, ensuite, et surtout, des fouilles archéologiques pratiquées sur le territoire de la Dobroudja depuis bientôt un siècle¹. Je ne reviendrai donc pas là-dessus, si ce n'est pour rappeler qu'au moment de la fondation du plus ancien établissement grec sur la côte ouest de la mer Noire, Istros (à l'époque romaine Histria), les indigènes de l'actuelle Dobroudja, — Gètes, Γέται —, comme les appelle Hérodote, ou Gétos-Daces, comme nous préférons les nommer aujourd'hui, pour marquer leur indéniable parenté avec les Thraces de la rive gauche du Danube et de la Transylvanie, — à ce moment, dis-je, qui est la moitié du VII^e siècle, ces indigènes traversaient la période dite du « Hallstatt moyen » (environ 800 à 550 av. notre ère), quand la culture matérielle de la Dobroudja tout entière accuse les traits mis en lumière par les fouilles de Băbadâgh (approximativement au centre de la province) et de Cernavodă, sur le Danube².

Il s'agit d'une civilisation que sans hésitation on peut appeler « thrace », en ce sens qu'on lui trouve des analogies assez loin au Sud du fleuve, sur le territoire de la Bulgarie actuelle. Le site de Băbadâgh mis à part, qui est du type *oppidum*, entouré de *vallums* et présentant une agglomération d'habitations serrées sur un espace relativement étroit, les autres habitats de même époque sont modestes, comprenant des huttes à demi-enterrées où rien n'est caractéristique si ce n'est la céramique noire, lustrée, d'une assez grande variété de modèles, allant des petites tasses cannelées, à deux anses, aux urnes bicontroniques servant à l'enterrement des restes humains calcinés. Car les tribus de la Dobroudja préhellénique pratiquaient couramment l'incinération, suivie de l'enterrement des ossements dans des nécropoles tantôt planes, tantôt tumulaires.

Je viens de rappeler qu'à en juger par leur culture matérielle et leur rituel funéraire les habitants de la Dobroudja pendant la période finale du premier âge du fer (Hallstatt C), étaient des Thraces. Cette induction est pleinement confirmée par Hérodote qui, au IV^e livre des *Histoires*³, poursuivant le récit de l'expédition de Darius contre les Scythes, est amené à parler de la résistance qu'essaient d'opposer à l'armée du roi « les Gètes qui croient à leur immor-

¹ Un aperçu de ces problèmes, ainsi qu'une bibliographie ajournée, roumaine et étrangère, concernant la colonisation grecque en mer Noire, et plus particulièrement sur la côte ouest de l'Euxin, dans mon livre *I Greci nel Basso Danubio*, Milano, 1971, p. 27—64 et 226—242.

² S. Morintz, *Dacla*, N.S., 8, 1964, p. 101—118; D. Berclu, *Din istoria Dobrogei*, I, București, 1965, p. 81—90; S. Morintz, *SCIV*, 6, 1955, p. 151—160; S. Morintz et P. Roman, *Dacla*, N.S. 12, 1968, p. 45—129.

³ Ch. 93.

talité » — Γέται ἀθανατίζοντες. C'est la première mention dans un texte historique de ce peuple sur lequel, par ailleurs, l'historien d'Halicarnasse s'attarde à nous fournir bien d'autres renseignements qui n'ont pas à nous intéresser à cette place. Ce qui doit plutôt retenir notre attention, du point de vue des conditions dans lesquelles ont pu avoir lieu les premiers contacts entre Grecs et Gètes sur le sol de la Dobroudja, c'est, tout d'abord, le fait qu'à la date de l'expédition de Darius les Milésiens étaient établis près des bouches du Danube depuis plus d'un siècle, ensuite celui que le Père de l'Histoire, qui ne manque d'entrer dans de nombreux détails chaque fois qu'il est amené à parler de relations entre Grecs et Barbaros, n'a pas un mot à dire sur les conditions dans lesquelles Istros a été fondée, bien qu'il n'ignore rien de son existence et va jusqu'à raconter dans le détail l'histoire du roi Skylès, dont la mère était précisément originaire d'Istros.

Sans risque de se tromper, on peut donc supposer que l'implantation des premiers colons au fond de l'ancien golfe marin devenu plus tard la lagune Sinoé a dû avoir lieu pacifiquement, puisqu'elle n'a pas laissé dans la tradition des souvenirs sanglants, qu'à coup sûr Hérodote n'eût pas manqué de recueillir. A en juger par l'évolution des rapports entre indigènes et colons tout au long des époques classique et hellénistique, il est même permis de croire qu'entre les deux groupes humains il se soit établi dès le début un *modus uiuendi* qui n'a pas dû sensiblement différer de l'accord conclu entre Grecs et Illyriens lors de la fondation de Kerkyra Melaina, épisode de la colonisation grecque en Adriatique sur lequel nous avons la chance de posséder un document épigraphique de la première importance⁴. Je n'en veux pour preuve que le fait révélé par les fouilles effectuées entre les années 1950 et 1960 dans le secteur dit « X » de la cité, à savoir que tout au long du VI^e siècle il vivait là un certain nombre d'indigènes dont la présence se trahit par la modestie des logements et la céramique grossière dont ils faisaient usage⁵.

Dans le même ordre d'idées, il ne faut non plus oublier que dans le village de Tariverdi, situé à 15 km ouest d'Istros (seule station intensément explorée dans la *chora* de la cité et dont les vestiges s'évalent de l'époque archaïque jusqu'à la conquête romaine), des fouilles prolongées pendant des années ont mis au jour tout un village, qu'on ne peut mieux qualifier que de gréco-barbare et où, dans des huttes à demi-enterrées ou dans de modestes logis de surface la céramique d'usage commun, de fabrication locale, voisine avec des vases grecs d'importation de la meilleure qualité⁶. Qu'il s'agisse d'un habitat indigène, où des Grecs sont venus vivre occasionnellement à la recherche de grains et d'autres produits de la terre, ou d'un village grec — sorte d'avant-poste de la ville voisine — dont les habitants, adoptant la manière de vivre des autochtones, y possédaient des κλήροι qu'au moins en partie ils cultivaient de leurs mains, nous tenons là un exemple concret de la cohabitation qui — dès le VI^e siècle et peut-être même auparavant — a dû s'installer entre les deux ethnies amenées par les circonstances historiques à vivre à côté l'une de l'autre sur la terre fertile de la Scythie Mineure. J'en vois un autre dans les faits révélés par l'exploration de la nécropole tumulaire sise dans l'immédiate proximité de la ville, où les fouilles de Vlad Zirra et de Petre Alexandrescu ont mis au jour — et cela dès l'époque archaïque ! — à côté de tombes d'incinération de caractère indubitablement grec, des tombes princières gétiques, où les défunts gisaient entourés d'un grand nombre de victimes animales (il s'agit pour la plupart de chevaux) et quelque fois même de victimes humaines⁷.

Cette dernière particularité me paraît révélatrice des rapports qui dès une époque très reculée ont dû s'établir entre Grecs et Gètes de la région d'Istros. Faute de fouilles d'une réelle ampleur, qui manquent jusqu'à présent, nous sommes moins bien informés sur les situations existant à d'autres endroits du littoral roumain de la mer Noire, encore que l'exploration récente d'Albești, dans l'arrière-pays de Callatis, soit particulièrement prometteuse à cet égard comme à d'autres⁸. En attendant ce que d'ici quelque temps elle pourrait nous révéler sur le problème qui retient notre attention, tenons-nous en à ce que peuvent nous apprendre sur les rapports entre Gètes et Grecs de la Dobroudja les alliances occasionnellement conclues entre telle ville de la côte et les tribus de l'alentour, dans le but d'une meilleure défense contre des ennemis communs. De tels accords militaires nous sont connus à plus d'une reprise aux époques classique et hellénistique, mais pour mon propos d'aujourd'hui je n'en retiendrai qu'un exemple, relatif à la guerre

⁴ *Syll.*³, 141. Cf. Ad. Wilhelm, *SbAkadWien*, 175, 1913, p. 15 et suiv. ; P. Lislčar, *Črna Korktra. I kolonije antlekih grka na Jadram*, Skopje, 1951, p. 98—101 ; G. Klaffenbach, dans *Studia in honorem acad. D. Dečev*, Sofia, 1958, p. 219 et suiv.

⁵ S. Dimitriu, *Hstria*, II, București, 1964, p. 69—132.

⁶ Sur les fouilles de Tariverdi, dans l'ensemble, voir les rapports publiés dans *SCIV*, 3, 1952, p. 269—272 ; 4, 1953,

p. 129—135 ; 5, 1954, p. 100—108 ; 6, 1953, p. 543—548 ; *Materiale*, 4, 1957, p. 77—78 ; 5, 1959, p. 318—322.

⁷ P. Alexandrescu, *Hstria*, II, p. 133—294. Du même auteur, *Klio*, 41, 1963, p. 257—266 et, en collaboration avec V. Eftimie, *Dacia* 3, 1959, p. 143—164.

⁸ A. Rădulescu, N. Cheluță-Georgescu, M. Munteanu-Bărbulescu, *Șantierul arheologic Albești*, dans *Materiale și Cercetări arheologice*, Oradea, 1979, p. 167—173.

menée par les habitants de Callatis et leurs voisins gètes contre un corps expéditionnaire de Lysimaque, à l'époque satrape de Thrace⁹.

« Les *Callantiens* — écrit au livre XIX, chapitre 73, Diodore, qui, on ne sait trop pourquoi, adopte ici la leçon *Callantis*, au lieu de la forme canonique Callatis —, ayant reçu une garnison de Lysimaque, chassèrent celle-ci et cherchèrent à assurer leur autonomie... Ils établirent également des relations d'amitié avec les Thraces voisins: Θρακῶν ... τοὺς ὁμοροῦντας. » « Lysimaque — y lit-on plus loin — vint à leur rencontre et, ayant engagé aussitôt le combat, il frappa les Thraces de terreur et les engagea à changer de camp » (τοὺς μὲν Θραῦκας μεταπληξάμενος ἔπεισε μεταθέσθαι ...).

La suite des événements n'a pas à nous intéresser à cette place. Qu'il suffise d'avoir montré par cet exemple (d'autres pourraient être encore cités, jusqu'à la victoire obtenue en 61 av.n.è. par les Grecs alliés aux Gètes et aux Bastarnes contre les légions du proconsul de Macédoine C. Antonius Hybrida¹⁰), que, dans certaines circonstances, les bons rapports existant entre les habitants des colonies du littoral et les Gètes de l'arrière-pays allaient jusqu'à revêtir l'aspect de véritables alliances militaires. Ceci m'amène à relever le fait particulièrement important qu'entre l'époque des premiers contacts entre Grecs et Thraces des deux rives du Danube et la fin de l'époque hellénistique, un processus est en train de se développer — économique, militaire et politique — qui, de simples partenaires commerciaux ou de *πάροικοι* acceptant d'aider les nouveaux venus à mettre en valeur les terres qui jadis avaient appartenu aux natifs, allait faire des Gètes les « protecteurs » sinon les maîtres des colonies du littoral. A des dates qui diffèrent selon qu'on a en vue les côtes ouest ou nord de la mer Noire, la situation est la même, qu'il s'agisse de Grecs et de Scythes d'une part, de Grecs et de Thraces de l'autre. En Dobroudja, le renversement de l'équilibre des forces apparaît en pleine lumière au III^e siècle, quand, ainsi qu'il ressort d'un décret histrien publié en 1959, un βασιλεύς gète du nom de Zalmodegikos exerçait sur Istros et ses habitants un contrôle à tel point sévère que la soumission de la ville côtière envers le chef « barbare » était garantie par un groupe de 60 otages recrutés parmi ses citoyens les plus éminents¹¹. Dans le même ordre d'idées, il importe aussi d'ajouter que le document autorise l'induction que — tout au moins pendant un certain temps — le nommé Zalmodegikos avait la haute main sur les principales sources de revenus des Histriens, l'exploitation normale de leur χώρα et, particularité plus importante encore, la pêche libre dans le bras méridional du Delta, dans l'antiquité Peuké: ... πᾶσαν προθυμίαν παρασχόμενοι ἐκομίσαντο τοὺς ὁμήρους, ὄντα[ς] πλείους ἢ ἐξήκοντα καὶ τὰς προσόδου[ς] συνέπεισαν ἀποδοῦναι αὐτὸν τῷ δήμῳ ...

La situation dont je viens de parler allait s'aggraver au II^e siècle, tout en s'étendant au reste des colonies grecques de la Petite Scythie. C'est toujours un document d'Istros qui nous en fournit les détails, le décret en l'honneur d'Agathoclès fils d'Antiphilos, dont la publication, en 1962¹², n'est pas passée inaperçue par les historiens de la mer Noire dans l'antiquité¹³, ce qui me dispense de m'attarder à l'analyser à cette place d'une manière plus poussée¹⁴. Ce que je préfère y relever, c'est d'abord le fait qu'au début du II^e siècle, vers 200 selon toute probabilité, les cités grecques de la Dobroudja — Istros, Tomis, Callatis — dépendaient toutes en quelque sorte d'un βασιλεύς d'outre Danube, Rhemaxos, à qui elles payaient un φόρος régulier et de qui elles étaient censées recevoir une aide militaire contre toute attaque ennemie. C'est ce qu'on voit se passer à l'époque d'Agathoclès, dont les mérites civiques sont exceptionnels et qui, entre autres services signalés rendus à sa patrie, compte plusieurs missions diplomatiques auprès de Rhemaxos et de son fils aîné.

Au point où nous en sommes de notre exposé, la situation initiale des rapports entre Grecs et Gètes est donc entièrement renversée, en ce sens que de dominateurs les premiers sont devenus des dominés, dont le bien-être et la sécurité, pour ne pas dire l'existence, dépendent de l'aide que daigne leur accorder tel chef local, auquel ils sont forcés d'appeler en cas de besoin. Comme je crois l'avoir déjà relevé, cette situation précaire est générale dans les colonies de la mer Noire tout au long de l'époque hellénistique: quand Olbia redoute les colères de Saitapharnès¹⁵, Chersonasos tremble devant les menaces de Palakos¹⁶ et Mesambria s'empresse de se concilier les

⁹ D.M. Pippidi, *I Greci nel Basso Danubio*, p. 92—93, avec les notes p. 247—248.

¹⁰ Idem, *Scythica minora*, București-Amsterdam, 1975, p. 168 et suiv.

¹¹ Idem, *Epigraphische Beiträge zur Geschichte Histrias in hellenistischer und römischer Zeit*, Berlin, 1962, p. 168 et suiv.

¹² Revue des Études Roumaines, 5—6, 1960 (parue 1962), p. 180—217.

¹³ H. Bengtson, *Historia*, 11, 1962, p. 21; J. et L. Robert, *Bull. Ép.*, 1962, 234; *Nouveau Choix d'Inscriptions grecques*, Paris, 1971, n^o 6.

¹⁴ Je l'ai fait à loisir dans *Studii clasice*, 5, 1963, p. 137—163 (= *Scythica minora*), p. 31—55.

¹⁵ IPE, I² 32 = *Syll.*³, 495.

¹⁶ IPE, I² 352 = *Syll.*³, 709.

bonnes grâces de Sadalas¹⁷. Si, en dépit de ces difficultés, la vie de ces différentes colonies a pu quand même continuer dans des conditions tolérables, c'est, à n'en pas douter, grâce à la ténacité de leurs habitants, attachés à leurs terres et décidés à faire face à toutes les difficultés ; c'est aussi parce que, au milieu des angoisses où ils vivaient, ils ont pu dans une certaine mesure compter sur l'aide et la loyauté de ceux de leurs voisins barbares qui entretenaient avec les Grecs des rapports réguliers ou habitaient dans les limites de leurs territoires.

C'est ce que nous apprend, entre autres documents, le même décret en l'honneur d'Agathoclès dont il vient d'être question et qui nous renseigne sur la position subordonnée des cités de la Petite Scythie par rapport au roi Rhemaxos. « Mais comme les Thraces (il s'agit vraisemblablement d'une bande d'envahisseurs venant du Sud et conduits par un chef nommé Zoltès) avaient violé les serments et les accords et qu'ils faisaient des incursions continuelles — lisons-nous aux lignes 40 et suivantes —, élu stratège avec pleins pouvoirs sur le territoire (στρατηγός ἐπὶ τῆς χώρας αὐτοκρατῶν) Agathoclès a recruté des volontaires parmi les citoyens et *parmi les barbares réfugiés dans la ville* et il a défendu contre toute atteinte le territoire, les troupeaux et la récolte. »¹⁸

L'épisode Zoltès — Rhemaxos dans l'histoire d'Istros est typique des conditions de vie instaurées en Scythie Mineure au cours du II^e siècle, quand la faiblesse économique et militaire de colonies de la côte occidentale de l'Euxin en font la proie désignée tantôt des Barbares accourus de loin, tels les Skires et les Bastarnes¹⁹, tantôt des chefs de tribu remontant du Sud, où la disparition du royaume celte de Tylis et de la force de contrainte qu'il avait représenté pendant près d'un siècle replongeait le pays dans l'anarchie, au point que telle ville grecque de la côte thrace, comme Mesembria, ne se fait pas scrupule d'attaquer sans préavis sa voisine Apollonie, d'occuper son territoire et de mettre son existence en péril, en attendant qu'un corps expéditionnaire envoyé par Istros, aidé par d'autres alliés dont on ignore l'identité, ait réussi à refouler l'ennemi, dans des conditions exposées de manière détaillée dans le décret apolloniate en l'honneur du navarque Hégésagoras fils de Monimos²⁰.

De ces événements qui remplissent le II^e siècle et que je m'efforce de simplifier dans la mesure du possible, ce qu'il importe de retenir, c'est, d'une part, l'anarchie où est plongé le territoire de la Dobroudja et à laquelle n'échappent pas les colonies du littoral, de l'autre, l'intérêt dont font preuve par rapport aux vicissitudes que je viens de rappeler les chefs gètes des deux rives du Danube, notamment ceux de la rive gauche, lesquels, tout au moins depuis la fin du IV^e siècle et dans des situations très différentes, ne semblent avoir jamais abandonné l'espoir de régenter, en même temps que les ports du littoral, l'arrière-pays dont ceux-ci sont inséparables, la bande de terre comprise entre le Bas-Danube et la mer Noire.

Sur ce point encore je ne puis que marquer les faits, en renvoyant aux analyses poursuivies ailleurs dans le détail²¹. Je rappelle simplement qu'à ma manière de voir le conflit entre Lysimaque et Dromikhaitès, sur lequel on a tant épilogué depuis l'antiquité, ne saurait s'expliquer, comme on a tant de fois essayé de le faire, par le *pothos* du roi de Thrace d'annexer des territoires sur la rive nord du fleuve, dans cette plaine valaque qu'en 335 av. notre ère Alexandre le Grand lui-même n'avait fait que contempler de loin au cours d'un bref épisode de la campagne contre les Triballes²². Bien plus vraisemblable m'apparaît l'intention du βασιλεύς gète d'affermir son emprise sur la rive droite du Danube et sans doute aussi de contrôler les trois cités du littoral, dont l'hostilité envers Lysimaque les avait poussées à la révolte ouverte contre le Diadoque et dont les intérêts économiques s'accordaient certainement mieux à ceux de Dromikhaitès qu'à ceux de l'orgueilleux roi de Thrace²³. Dès lors, l'on comprend mieux les paroles embarrassées de Pausanias qui, évoquant brièvement les vicissitudes des guerres qui retiennent notre attention, semblent suggérer que pour mettre fin aux hostilités les deux adversaires, également éprouvés, se sont mis d'accord pour faire du Danube la frontière commune de leurs possessions²⁴.

¹⁷ IGB I² 307.

¹⁸ Texte cité, lignes 40—45.

¹⁹ Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, il n'existait parmi les documents d'époque hellénistique découverts à Istros aucune mention, fût-elle passagère, d'un conflit avec les Skires, dont le comportement au cours de la première moitié du II^e siècle, après leur brève apparition sous les murs d'Olbia, révélée par le décret en l'honneur de Protgénès, ne nous est pas connu. Ce n'est que tout récemment que j'ai eu indirectement connaissance de l'existence dans une collection privée de Bulgarie d'un décret honorifique provenant de la Dobroudja dans lequel, à la ligne 16, cette peuplade germanique est nommée avec d'autres ennemis de notre colonie milésienne, peu préparée à faire face à l'attaque. On aimerait

disposer de plus de précisions à ce sujet, concernant aussi bien la situation intérieure de la ville à un moment critique de son existence que les tribulations des Skires en Scythie Mineure, où ils ne semblent pas avoir fait d'autre apparition avant la fin de l'antiquité.

²⁰ D.M. Pippidi et Em. Popescu, *Dacia*, N.S., 3, 1959, p. 235—258 (= IGB, I² 388^{bis}).

²¹ Voir notamment ma communication *Les Macédoniens en Scythie Mineure de Philippe II à Lysimaque*, dans *Ἀρχαῖα Μακεδονία*, II, Thessaloniki, 1977, p. 381—396.

²² Strabon, *Geogr.* VII 3, 8 ; Arrien. *Anab.*, I. 3—5.

²³ Diod. *B.h.*, XIX 73, 2.

²⁴ *Descr. Graeciae*, I 26.

Ce n'est qu'en interprétant de la manière que je viens d'évoquer les raisons du conflit Lysimaque-Dromikhaitès qu'on s'explique le mieux la nature des relations établies au cours des III^e et II^e siècles entre Zalmodegikos et Istros, d'une part, entre Rhemaxos et les πόλεις ἐν τῇ Σκυθίᾳ de l'autre, sans parler de certains aspects de la politique extérieure de Byrebistas lui-même, dont l'avance impétueuse vers les côtes ouest et nord de la mer Noire ne saurait s'expliquer si ce n'est comme l'accomplissement d'un rêve séculaire des rois géto-daces d'outre Danube, visant à s'assurer le contrôle durable de ces centres économiques et culturels, d'où pendant des siècles étaient venus aux peuples de la plaine et des montagnes les impulsions qui, au I^{er} siècle précisément, allaient aboutir à la création pour la première fois et ne serait-ce que pour quelques décennies d'un État géto-dace fier de son indépendance et fortement centralisé ²⁵.

Sans doute, notre ignorance des conditions de fait dans lesquelles Byrebistas a agi pendant toute une partie de son règne est trop grande pour que nous puissions suivre de près l'élaboration et la réalisation de ses plans politiques. Cependant, pour ce qui est de ses rapports avec les Grecs du Pont précisément, nous disposons d'assez d'éléments pour juger à la fois de ses buts et des voies employées pour les atteindre. Et d'abord, parlant des voies, commençons par dire qu'elles ont dû être, selon les circonstances, diplomatiques ou militaires, puisqu'aussi bien les sources à notre disposition — épigraphiques notamment — nous permettent de comprendre que la soumission des colonies du littoral — d'Olbia à Apollonie — s'est faite tantôt de manière violente, tantôt par persuasion. Dans cet ordre d'idées, il importe de rappeler qu'un certain passage du décret dionysopolitain en l'honneur d'Acornion fils de Dionysios (un document sur lequel j'aurai à revenir et qui compte parmi nos sources les plus précieuses concernant la personnalité de Byrebistas et son action dans les Balkans), — un passage donc de ce décret ²⁶, et plus précisément les lignes 25—26 du texte, amendées simultanément et dans le même sens par Adolf Wilhelm ²⁷ et Maurice Holleaux ²⁸, nous apprennent qu'Acornion comptait parmi les πρώτοι καὶ μέγιστοι φίλοι du roi (ἐν τῇ πρώτῃ καὶ μεγίστῃ φιλίᾳ) ce qui veut dire, en premier lieu, que Byrebistas avait à sa disposition une Cour organisée d'après le modèle hellénistique, avec des titres et des fonctions empruntées à l'αὐλή séleucide ²⁹, ensuite qu'en ce qui concerne Acornion personnellement, il y détenait une position de confiance, au point qu'il ne serait certainement pas exagéré de dire qu'à l'occasion il a dû remplir des missions diplomatiques auprès des cités du Pont-Gauche, afin de les dissuader d'essayer contre le roi gète une résistance qui, dans les conditions historiques du I^{er} siècle et vu la disproportion des forces en conflit, ne pouvaient naturellement que mal finir pour ces Grecs périphériques. Sur les fonctions diplomatiques d'Acornion nous aurons d'ailleurs à revenir, à l'occasion de sa mission auprès de Pompée. Pour l'instant, et toujours dans le cadre de l'action dirigée par le roi gète contre les ἀποικίαι pontiques, rappelons brièvement les données dont nous disposons sur la situation particulière de chacune de ces villes.

Et d'abord pour ce qui est de la conquête et du sac d'Olbia, nous avons la chance de pouvoir lire le *Boristhénitikos logos* de Dion Chrysostome, la conférence prononcée par le rhéteur de Pruse après sa visite dans la ville de l'estuaire du Boug ³⁰, selon toute probabilité en 105 de notre ère ³¹. On comprendra que je ne puisse à ce propos entrer dans de nombreux détails. Je me contenterai simplement de retenir l'affirmation que l'expédition dont il déplore les conséquences a eu lieu environ 150 ans avant sa propre visite, autant dire en 55 av. notre ère, ce qui, pour autant qu'on en puisse juger, signifie que la conquête des autres colonies pontiques s'est faite au cours des années immédiatement suivantes, en tout cas avant la date de la bataille de Pharsale. Cette prouesse n'est pas inconcevable de la part d'un chef de guerre et d'une armée qui avaient fait leurs preuves dans des expéditions contre les Celtes, au cours des années antérieures à 60, approximativement, elle est également autorisée par les dires de

²⁵ D.M. Pippidi dans *Mélanges Carcopino*, Paris, 1966, p. 763—770; idem, *Scythica Minora*, p. 159—171.

²⁶ IGB, I² 13, lignes 25—26.

²⁷ SbAkadWien, 183, 1921, 3, p. 26—39.

²⁸ REA, 19, 1917, p. 352—354.

²⁹ E.J. Birkman, *Les institutions des Séleucides*, Paris, 1938, p. 40—50.

³⁰ Or. XXXVI 4 Arnim. Cf. K. Treu, *Zur Borysthenitika des Dion Chrysostomos*, in *Griechische Städte u. ethnische Völker des Schwarzmeergebietes*, Berlin, 1961, p. 137—154.

³¹ Sur la date de la destruction d'Olbia par les Gètes,

c'est toujours Dion Chrysostome qui nous renseigne, en précisant dans le discours à peine cité que la ville de l'estuaire du Boug avait subi sa τελευταίαν καὶ μεγίστην ἔλωσιν environ 150 ans avant sa propre visite, soit approximativement en 55/50 av. notre ère (Or., XXXVI 4. Cf. Mommsen, *Röm. Geschichte*, V, p. 285, n.1; E.J. Minns, *Scythians and Greeks*, p. 123, 464). Ce n'est que par inadvertance que Gerardo Marengli, en attribuant à Dion Cassius l'information fournie par Dion de Pruse, fait dater la prise d'Olbia de l'an 100 de notre ère (*Arriano Periplo del Ponto*, p. 21).

Strabon qui, parlant des exploits politiques et militaires du roi gète, en souligne la fermeté du caractère et la rapidité de décision : ὅσ' ὀλίγων ἐτῶν μεγάλην ἀρχὴν κατεστήσατο καὶ τῶν ὁμόρων τοὺς πλείστους ὑπέταξε τοῖς Γέταις . . . ³².

Malheureusement, dans la plupart des cas, nos informations se réduisent à des allusions plutôt qu'à des récits circonstanciés, si bien que pour nous représenter la situation des villes du Pont Gauche par rapport au grand roi, le maximum que nous puissions faire, c'est de distinguer entre celles qui se sont empressées de lui ouvrir leurs portes (à coup sûr Dionysopolis, peut-être bien Tomis et Bizone) et celles qui se sont risquées à lui opposer une résistance, catégorie dans laquelle nous pouvons ranger d'emblée Istros, Odessos et Mesambria.

De cette dernière cité, nous tenons une dédicace honorant trois chefs de guerre — στραταγούς — illustrés au cours des opérations soutenues contre le roi des Gètes : στραταγήσαντες [ἐν τῷ πρὸς Γετῶν βασιλείᾳ] Βυρεβίσταν πολέμῳ . . . ³³. On ne nous fait pas connaître le résultat du conflit et nous sommes libres d'imaginer que la ville a réussi à garder son indépendance, encore qu'on soit en droit de se demander de quelle sorte d'indépendance peut-il s'agir dans les conditions concrètes où se trouvait le littoral thrace en ce moment.

Quoi qu'il en soit de ce problème particulier, il est sûr qu'Odessos a dû passer à la même époque par des épreuves d'une gravité exceptionnelle, attendu que tout au moins une partie de la population a été obligée d'abandonner ses foyers pour se réfugier à l'étranger. Le souvenir de ces tribulations s'est maintenu dans la tradition historique de la ville sous le nom consacré de κάθοδος, qui, sans autre éclaircissement supplémentaire, a continué à désigner dans les documents contemporains le retour des citoyens de cette expatriation forcée. Précisément, un *album* publié à la fin du siècle dernier par Mordtmann nous a conservé les noms de ceux qui, en qualité de prêtres éponymes, « ont servi le Dieu (patron de la ville) après le retour » (μετὰ τὴν κάθοδον) ³⁴. Latyschew ne s'est pas trompé en soutenant que ce qu'il convient d'entendre par ces mots, c'est le retour des citoyens de la dispersion provoquée par les attaques ou l'occupation d'Odessos par les Gètes, *grosso modo* entre 55 et 48 av. notre ère ³⁵.

Que cette interprétation soit correcte — la seule correcte, dirais-je sans hésitation — c'est ce que montre l'emploi du terme dans le contexte parfaitement clair du décret d'Istros en l'honneur d'Aristagoras fils d'Apatourios, l'un des joyaux de l'épigraphie grecque de cette ville, datant des mêmes années et se rapportant aux mêmes événements ³⁶. Comme je crois l'avoir montré il n'y a pas si longtemps, il convient de repousser l'opinion de Rostovtzeff partagée sans discernement par d'autres historiens de la mer Noire dans l'antiquité, lesquels, sans égard pour la démonstration ébauchée il y a un siècle par Dittenberger et sans l'ombre d'un argument nouveau, se sont plus à changer la date de cet important document, en le faisant remonter à la seconde moitié du II^e siècle ³⁷.

Je ne m'attarderai pas à démontrer cette erreur, au demeurant rendue manifeste par les faits que je serai amené à citer. Je préfère faire observer qu'une lecture attentive du décret en l'honneur d'Aristagoras suffit à accréditer l'opinion selon laquelle à l'époque où l'évergète déployait son activité, Istros venait de subir une catastrophe dont le rédacteur du décret s'efforce en vain de dissimuler les proportions, en parlant simplement d'une κατασχοῦσαν τὴν πόλιν περίστασιν . . . ³⁸. En réalité, les précisions qu'il ne peut se dispenser de fournir dans la suite du document, à commencer par l'indication qu'alors qu'Aristagoras se dépensait au service de sa patrie il venait à peine de rentrer d'une période de refuge à l'étranger — κατελθὼν εἰς τὴν πατρίδα — ces précisions, dis-je, démontrent jusqu'à l'évidence que « le malheur abattu sur la ville », pour reprendre l'expression du texte, n'est rien moins qu'une attaque brutale contre Istros, qui a réduit à rien ses défenses en jetant à bas ses remparts, suivie d'une occupation militaire de la ville et du territoire, ainsi que de la prise en captivité de toute une partie de la population : ἀτειχίστου τῆς πόλεως ὑπαρχούσης καὶ κινδυνεύοντων πάλιν τῶν πολειτῶν [μ]ετὰ γυναιῶν καὶ τέκνων . . . ³⁹.

Pour intéressant qu'il soit, l'exposé qui, dans le décret, fait suite à cette affirmation, n'a pas à nous intéresser aujourd'hui. Retenons simplement le fait qu'au prix de longs efforts d'Aristagoras et de ses concitoyens, Istros a été de nouveau fortifiée et qu'une partie tout au moins des hommes et des femmes réduits pendant un certain temps à la condition de prisonniers ont pu

³² Strabon, *Geogr.*, VII 3, 1.

³³ IGB, I² 323.

³⁴ J.H. Mordtmann, *AthenMitt*, 10, 1885, p. 317–318 = IGB, I² 46.

³⁵ *AthenMitt*, 11, 1886, p. 200–202.

³⁶ AEM, 6, 1882, p. 36, n^o 78 = *Syll.*³, 708, Pour la date, D.M. Pippidi dans *Dacia*, N.S., 1, 1957, p. 165–177 (= *Epigraphische Belträge*, p. 89–100).

³⁷ Entre autres, M.I. Rostovtzeff, *SEIHW*, Oxford, 1911, p. 764–766 ; Chr. Danov, *Zapadnial briag na Černo More v drevnostta*, Sofia, 1947, p. 61 ; T.V. Blavatskaja, *Zapadnopontiiskije goroda v VII–I vekah d.n.e.*, Moscou, 1952, p. 155 et suiv.

³⁸ *Syll.*³, 708, 7.

³⁹ *Ibidem*, lignes 7–9.

finalement réintégrer leurs foyers : τῆς τε πατρίδος ὀχυροθείσης καὶ κατὰ μέρος τῶν πολιτῶν ἀπὸ τῆς βαρβάρου καταπορευομένων εἰς τὴν πόλιν κτλ ⁴⁰.

En outre, notons qu'à plusieurs reprises, poursuivant le récit des événements, le rédacteur du décret relève la durée inaccoutumée de l'occupation étrangère et les dégâts causés par les Barbares : πάλιν τε τῶν πολιτῶν μετὰ ἔτη τρία διὰ τὰς τῶν κρατούντων τῆς χώρας βαρβάρων ἐπισυστάσεις ἐπιζητούντων ἱερέα Ἀπόλλωνος Ἰητροῦ, τεθλειμμένων τῶν ἰδιωτικῶν βίων ἑαυτὸν... ⁴¹ ἐπέδωκεν... Et encore : καὶ τὸ τρίτον τῶν αὐτῶν καιρῶν τὴν τε πόλιν καὶ τὴν χώραν κατεχόντων... ⁴².

Les phrases que je viens de reproduire sont, me semble-t-il, suffisamment claires pour nous permettre de comprendre que les événements qu'elles sousentendent ont été d'une gravité exceptionnelle et qu'en fait, ce que le décret en l'honneur d'Aristagoras révèle, ce sont les aspects divers d'une crise majeure de l'histoire d'Istros, — la prise et l'occupation de la cité par les troupes de Byrebistas à une date qui doit être cherchée vers le milieu du I^{er} siècle av. notre ère, moment crucial dans l'histoire non seulement des colonies grecques du Pont Gauche, mais de la Thrace également et du Sud-Est européen tout entier.

Ces informations textuelles, qui acquièrent leur plein poids par suite de la date réelle assignée au décret par les plus récentes analyses, trouvent une confirmation inattendue dans les observations stratigraphiques faites depuis une trentaine d'années dans l'unique secteur d'Istros où les fouilles aient mis au jour des vestiges pré-romains, l'ainsi-nommée Zone sacrée, — un *τέμενος* au bord de la mer où, au niveau des couches du I^{er} siècle av. notre ère, il subsiste des traces évidentes d'un grand incendie, qui semble avoir détruit définitivement les édifices religieux qui y existaient depuis des siècles. La coïncidence est trop frappante pour passer inaperçue et elle acquiert un éclairage inattendu grâce à un document épigraphique extrêmement suggestif, que j'ai eu la chance de pouvoir présenter au V^e Congrès international d'épigraphie de Cambridge, aussitôt après sa découverte accidentelle ⁴³.

Il s'agit d'un *album* nous ayant conservé les noms passablement bien gravés de plus de cent « bienfaiteurs » appartenant à la tribu ionienne des Βορεῖς, lesquels, en une circonstance nettement indiquée par l'intitulé du document, semblent avoir soutenu leurs concitoyens de leurs deniers lors de ce que le texte appelle « la seconde fondation de la cité » : οἶδε [οἱ τῆς Βορέων] φυλῆς εὐεργέται μετὰ τὴν δευτέραν κτίσιν τῆς πόλεως... ⁴⁴.

Il est clair que l'intérêt de l'inscription vient de l'information surprenante qu'à un certain moment de son histoire Istros a connu une *δευτέρα κτίσις*, et il est encore plus frappant de noter qu'à en juger par l'écriture et l'orthographe notre texte semble dater des I^{er} siècle *avant* ou I^{er} siècle *de* notre ère. Ainsi, le cycle des preuves s'achève de la manière la plus convaincante et la conclusion de cette rapide démonstration ne saurait être sinon qu'au cours des campagnes qui allaient lui assurer la mainmise sur les cités pontiques Byrebistas ne s'est pas fait faute de négliger la conquête de la plus ancienne d'entre elles, Istros.

S'il en était encore besoin, nous tenons là une preuve de plus de l'exactitude de l'information fournie par Dion de Pruse selon lequel, après avoir soumis Olbia et l'avoir saccagée, le roi gète s'est également emparé des autres colonies grecques du Pont, des bouches du Danube, au Nord, à Apollonie, au Sud : εἶλον δὲ καὶ ταύτην Γέται (*scil. Olbiam*) καὶ τὰς ἄλλας τὰς ἐν τοῖς ἀριστεροῖς τοῦ Πόντου μέχρι Ἀπολλωνίας... ⁴⁵.

Par ailleurs, ceci confirme également les dires de Strabon au sujet des mêmes événements, qui, parlant de la puissance atteinte par Byrebistas en très peu de temps, n'oublie pas de préciser sa position par rapport aux Romains, devenus — on ne sait exactement à partir de quel moment — ses voisins : ἤδη δὲ καὶ Ῥωμαίοις φοβερός ἦν (Βοιρεβίστας), διαβαίνων ἀδεῶς τὸν Ἰστρον καὶ τὴν Θράκην λεηλατῶν μέχρι Μακεδονίας... ⁴⁶.

Je laisse de côté l'affirmation selon laquelle le grand βασιλεύς se serait contenté de saccager la Thrace jusqu'aux frontières de la Macédoine. Si, comme on est en droit de le supposer, ses conquêtes « tous azimuts » visaient à la création d'un grand empire centralisé, étendant ses frontières de la Forêt des Boïens jusqu'aux flots de la mer Noire, on risque à peine de se tromper en lui attribuant l'intention d'organiser ces territoires de manière durable, en les dotant d'une administration et d'un minimum d'institutions faites pour offrir une base solide à son pouvoir. Toujours dans cet ordre d'idées, il était sans doute inévitable qu'arrivé aux portes de la province de Macédoine, qui lui barrait l'avance vers le Sud, Byrebistas se soit posé le problème de ses rapports présents et futurs avec les Romains.

⁴⁰ *Ibidem*, lignes 10–13.

⁴¹ *Ibidem*, lignes 26–29.

⁴² *Ibidem*, lignes 31–32.

⁴³ BCH, 92, 1968 (I), p. 226–240 (= *Scythica minora*,

p. 193–201)

⁴⁴ Texte cité, lignes 2–3.

⁴⁵ Or. XXXVI 4.

⁴⁶ Strabon, *Geogr.*, VII 3,4.

Par ailleurs, pour donner à ces relations des assises durables, le moment semblait propice. Engagés dans un duel mortel pour la maîtrise de l'*oikoumène*, les deux protagonistes de la guerre civile pouvaient sembler prêts à tout arrangement susceptible d'accroître leurs forces. L'apport d'une armée comme celle de Byrebistas avait de quoi tenter les deux partis en conflit et, si finalement le Gète s'est décidé à rejoindre celui de Pompée, c'est parce que dans la moitié orientale du monde romain la renommée du vainqueur de Mithridate était incomparablement plus grande que celle du conquérant des Gaules. Encore fallait-il en arriver à des contacts directs et s'assurer de la bienveillance de l'*imperator*, ce qui ne pouvait se faire si ce n'est par l'intermédiaire d'un émissaire qui, en l'occurrence, était tout trouvé : le dionysopolitain Acornion fils de Dionysios, dont nous avons déjà parlé et qui, parmi les conseillers du roi, semblait le plus apte à lui rendre ce service signalé : . . . πρὸς τε Γναῖον Πομπήιον Γναίου υἱὸν αὐτοκράτορα Ῥωμαίων ἀποσταλεῖς ὑπὸ βασιλέως Βυραβε[ισ]τα πρεσβευτῆς καὶ συντυχῶν αὐτῷ τῆς Μακεδονίας ἐν το[ῖς] περὶ Ἡρακλῆαν τὴν ἐπὶ τοῦ Λύκου οὐ μόνον τοὺς ἐπὶ τοῦ βασιλέως χρηματισμούς διέθετο τὴν εὐνοίαν τὴν Ῥωμαίων πα[ρ]αγεγόμενος τῷ βασιλεῖ ἀ(λ)λὰ καὶ περὶ τῆς πατρίδος τοὺς καλλίστους διέθετο χρηματισμούς . . . ⁴⁷.

La manière de s'exprimer de notre document n'est pas précisément claire et la suite des événements — défaite et mort de Pompée, suivies à brève échéance du double assassinat de César et de Byrebistas — n'est pas non plus propre à nous renseigner sur l'objet des négociations engagées par Acornion. On peut tout au plus être sûr qu'il arrivait au quartier général de Pompée porteur d'une promesse d'aide militaire, si le besoin s'en faisait sentir ; on peut également supposer — mais, sur ce point, notre certitude est moins grande, encore qu'elle revête une dose raisonnable de probabilité — qu'en échange de son soutien ou de sa neutralité le grand roi attendait de la part de la République non seulement une reconnaissance de ses conquêtes thraces, qui faisaient de lui un voisin de la province de Macédoine, mais aussi l'abandon de la part des Romains du protectorat exercé — à titre d'alliés — sur les villes grecques de la côte ouest de la mer Noire. Ces dernières avaient été conquises au cours de la troisième guerre mithridatique par M. Terentius Varron Lucullus, et aussitôt transformées par le proconsul en alliées du peuple romain, comme il ressort clairement d'un fragment du *foedus* avec Callatis, heureusement préservé et magistralement restitué par le regretté Passerini ⁴⁸.

Quels qu'aient pu être à cet égard les accords passés entre Byrebistas et Pompée, ils n'allaient guère tarder à être réduits à néant par la défaite de Pharsale, qui privait l'*imperator* à la fois de son pouvoir et — à brève échéance — de la vie. Resté seul maître du monde romain, César entreprenait sans tarder la série de réformes qu'il n'allait du reste pas conduire à bon terme mais qui, dans peu de temps, allaient faire de la vieille République un simple souvenir. Parmi les projets interrompus par sa mort intempestive, il faut compter sans doute l'expédition contre les Daces, qui, à en croire les sources, devait avoir lieu avant la grande campagne contre les Parthes ⁴⁹. On sait ce qu'il est advenu de ces audacieux projets, qu'au demeurant la mort de Byrebistas, assassiné lui aussi approximativement à la même date que César, allait d'abord retarder, ensuite radicalement modifier. On comprendra que je ne puisse m'en occuper, mais on me permettra d'ajouter, en guise de conclusion, qu'à l'égard des villes grecques de l'Euxin la politique d'Octavien n'allait guère s'écarter de celle du Sénat, qui en avait fait des *ciuitates foederatae*. A cette différence près, qu'au lieu de conclure avec chacune d'elles un traité spécial, ce dont il ne subsiste aucune trace dans nos documents, il allait les recevoir *Ausonio sub iure* (comme s'exprime à leur égard Ovide) après les avoir poussées à se constituer en κοινόν : κοινὸν Ποντου, κοινὸν τῶν Ἑλλήνων — dont l'histoire pendant les trois premiers siècles de notre ère ne nous est qu'imparfaitement connue et qui, selon toute probabilité, allait durer jusqu'au début des grandes invasions gothiques qui, tout au moins temporairement, allaient profondément affecter l'ordre traditionnel dans les provinces romaines de Mésie et de Thrace.

⁴⁷ IGB, I^o 13. 32–36.

⁴⁸ Athenaeum, N.S., 13, 1935, p. 57–72. Cf. D.M. Pippidi, *Scythica mionora*, p. 172–181, avec toute la littérature du sujet.

⁴⁹ « ...Dacos, qui se in Pontum et Thraciam effunderant (l'allusion aux campagnes de Byrebistas contre les villes

grecques est évidente) coercere; mox Parthis inferre bellum per Armeniam minorem nec nisi ante expertos adgredi proelio » (Suet., *Divus Iulius*, 44.3). Sur ces deux projets, comme sur les autres plans de dernière heure attribués à César par le biographe, voir en dernière instance J. Carcopino, *Jules César*, Paris, 1965, p. 425–441.